

Les Antilles françaises

Les Antilles françaises sont les îles françaises de l'archipel des Antilles dans la mer des Caraïbes.

Ancienne partie intégrante des Îles et Terre Ferme de l'Amérique et de l'Empire colonial français jusqu'en 1946, ces territoires deviennent à cette date des départements mer (collectivité territoriale).

Répartie sur 2 835 km², la population totale des Antilles françaises est de 844 811 habitants en 2008.

L'**archipel de la GUADELOUPE** qui forme administrativement avec ses dépendances à la fois un département et une région d'outre-mer (DOM et ROM, ou DROM) ainsi qu'une région ultrapériphérique de l'Union européenne, son code officiel géographique départemental (COG) est le 971. L'archipel se compose de deux îles principales : Basse-Terre et Grande-Terre.

La Désirade : un haut plateau calcaire de 21 km, située en plein océan Atlantique, elle est l'île la plus orientale des Antilles françaises. L'île dépend administrativement de la Guadeloupe.

Marie-Galante : la troisième île la plus étendue des Antilles françaises. Elle est également rattachée au département de la Guadeloupe sur le plan administratif et jouit donc des prérogatives relatives au statut européen de ce dernier.

L'archipel des Saintes : composé de deux terres habitées (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas) et de quelques îlots déserts. Il est également une dépendance administrative du département de la Guadeloupe et inclut donc les régions ultrapériphériques de l'union européenne par l'intermédiaire de celui-ci.

Saint-Barthélemy : cette île du nord des Antilles, **ancienne dépendance de la Guadeloupe**, est devenue sur le plan administratif, une collectivité d'outre-mer (COM). Même si le code postal 97133 relatif à la Guadeloupe demeure, son code est le 977 depuis les changements intervenus à la suite de la loi organique no 2007-223 du 21 février 2007 publiée au Journal Officiel no 45 du 22 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer. Elle est incluse parmi les régions ultrapériphériques de l'Europe jusqu'au 1er janvier 2012, date officielle où l'île est devenue le premier pays et territoire d'outre-mer français de la Caraïbe.

La MARTINIQUE : l'île de la Martinique forme administrativement une Collectivité territoriale unique d'outre-mer sous le code officiel géographique 972. Elle compte aussi parmi les régions ultrapériphériques de l'Europe.

Saint-Martin : la partie nord de l'île est française. Le sud est, quant à lui, le territoire du pays autonome Sint-Maarten du royaume des Pays-Bas. Depuis la loi organique no 2007-223 du 21 février 2007 publiée au Journal Officiel no 45 du 22 février 2007, dans les mêmes conditions que Saint-Barthélemy, la partie française, ancienne dépendance de la Guadeloupe, est passée du statut de commune à celui de collectivité d'outre-mer (COM). Son C.O.G est 978, même si le code postal 97150 relatif à la Guadeloupe reste d'actualité. Elle est incluse dans les régions ultrapériphériques de l'Europe.

Haïti est un État des **Gandres Antilles**, occupant le tiers occidental de l'île d'Hispaniola (soit 27 750 km² environ), les deux tiers orientaux étant occupés par la **République dominicaine**. Sa capitale est Port-au-Prince.

Connaître les colonies Françaises

Comment communiquer avec ses lointaines colonies ?

A - Les câbles de télécommunications sous-marins installés entre 1850 et 1956 ont servi au réseau mondial de télégraphie par câblogrammes, ils utilisaient d'abord une technologie de câbles binaires en cuivre pur isolés à la gutta-percha, puis coaxiale à partir de 1933 grâce à la découverte du polyéthylène.

La France s'est toujours intéressée aux câbles sous-marins. Et pour cause, elle fut l'une des deux grandes puissances coloniales, et les câbles télégraphiques apportaient la solution pour diriger les colonies à partir de la métropole.

Le développement du réseau fut modeste au tout début, mais à compter de 1893 et jusqu'en 1914 l'effort fut considérable, et permit de s'affranchir des Anglais pour relier métropole et colonies.

1886 : « A la Chambre des Députés est adopté le *Projet de Loi portant approbation d'une convention relative à l'établissement de câbles télégraphiques sous-marins destinés à desservir les colonies françaises des Antilles et de la Guyane française*, présenté par Jules GRÉVY Président, Sadi CARNOT Ministre des finances, Le Vice-Amiral AUBE, Ministre et par M. GRANET Ministre des Postes et des Télégraphes. ».

La Société française des télégraphes sous-marins est une société française créée en 1888 pour assurer une liaison par câble entre les Antilles et le Venezuela puis entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie. Elle a fusionné en 1895 avec la Compagnie française du télégraphe de Paris à New-York.

En 1896 l'Etat impose notamment la création de la Compagnie française des câbles télégraphiques (CFCT) à partir des biens de l'entreprise en faillite Pouyer Quertier et de la Compagnie des Antilles (SFTSM).

En 1899 une note sur l'opportunité d'une liaison entre Marseille et le Sénégal et les possessions occidentales françaises est écrite en mars et une étude sur l'établissement d'un réseau télégraphique sous-marin est réalisée au mois d'août la même année ...

Ainsi se construit année par année un réseau par câbles sous-marins ([voir la page sur ce site](#)).

A ces raisons domestiques, qui modèrent les résolutions prises, s'ajoutent la catastrophe naturelle qui éclate à St Pierre et Miquelon en 1902 (éruption volcanique de la Montagne Pelée) et qui refroidit les ardeurs en provoquant de multiples ruptures de câbles sous-marins dans les Antilles, qui sont tous portés par une entreprise française, la CFCT.

Cette « crise des câbles » du début du XXe siècle reflète ainsi la posture plus générale de la France dans le domaine : alors qu'un intérêt continu de l'Etat français pour ce réseau se constate depuis les origines télégraphiques du réseau, dans la pratique les actions de l'Etat à l'égard du réseau sont, elles, en demi-teinte.

En 1939, le réseau français comptait environ 60 000 km et était essentiellement orienté vers la Méditerranée et vers l'Afrique occidentale, avec deux traversées Atlantique Nord et Atlantique Sud. Le réseau mondial, quant à lui, cerclait le globe d'environ un demi-million de kilomètres de câbles télégraphiques.

B - Arrive la T.S.F qui signifie **Télégraphie Sans Fil**, c'est ce concept que la France va adapter pour communiquer avec le monde entier.

En 1896 c'est le début de la télégraphie sans fil (Marconi) puis dès **1899**, le général Gustave Ferrié chargé d'organiser les transmissions militaires, chercheur et ingénieur, applique la T.S.F à l'armée. Il crée la radiotélégraphie militaire.

Puis la **radiodiffusion** viendra par la suite se greffer à ces réseaux, Gustave Ferrié installe en 1904 des antennes à la tour Eiffel ...

En 1911, un plan global de construction d'un réseau mondial de stations de Radiotélégraphie pour nos besoins propres, mais aussi extérieurs est élaboré par une équipe de spécialistes animée par Ferrié.

Il est décidé que la liaison entre la France et nos possessions d'outre-mer se ferait rapidement par voie hertzienne de façon à s'affranchir du câble.

Ainsi vont naître des stations à **Bamako, Tananarive, Tombouctou**, mais aussi à **Saïgon, Papeete, Cayenne, Fort de France** pour n'en citer que quelques unes.

Dès 1910, un réseau de communication se met en place en Afrique du Nord. Il s'appuie sur les stations télégraphiques de Bizerte en Tunisie, Fort de l'eau et Oran en Algérie et Casablanca au Maroc. Sous l'impulsion du commandant Ferrié, du capitaine Brenot et de bien d'autres pionniers, ce réseau sera par la suite étendu à d'autres stations puis relié vers le sud à Tombouctou puis aux stations d'Afrique centrale Dakar, Konakry, Monrovia, Tabou, Grand-Bassam, Cotonou, Brazaville et Léopoldville.

1917 La France, après l'Angleterre, travaille à la construction d'un réseau mondial de télégraphie sans fil qui lui appartienne et fasse le tour de l'univers en n'empruntant que des points d'appui sur sol français.

Les principaux points de départ indiqués sont : Paris (Tour Eiffel), Brest, Lyon et Marseille. La route suivie autour du globe passe par les points suivants : Paris (ou Brest), Saint-Pierre (Nouvelle-Écosse), Martinique, Iles Marquises, Tahiti, Nouméa, Saïgon, Pondichéry, Djibouti, Dahomey, Tombouctou, Tunis, Marseille-Paris.

Les autres grandes possessions françaises (Cayenne, Madagascar, Sénégal) se relient à la ligne principale par des lignes secondaires.

Déjà en 1918 est produit une ESQUISSE DU RÉSEAU TRANSOCÉANIQUE FRANÇAIS

— ORGANISATION D'ENSEMBLE DU RÉSEAU TELEGRAPHIQUE.

Le réseau transocéanique français, de vue de ses relations télégraphiques avec l'étranger, permettant d'atteindre n'importe quel pays du monde à partir d'une station établie en territoire français et d'établir des communications entre la France et les différentes parties de son empire colonial, devra consister en un ensemble de stations de 7.000 kilomètres de portée environ, doublées par d'autres, moins importantes, de 3 à 4.000 kilomètres de portée.

La base de tout le système serait constituée par une ligne continue de radiocommunications, formée d'une série de postes de 7.000 kilomètres de portée environ, établis tous en territoires français, et enserrant toute la terre. Cette ligne suivie en allant de l'Est à l'Ouest, passerait par : Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Indochine, Djibouti, Paris; puis se bifurquerait en deux branches aboutissant au Sénégal et à la Martinique.

Les diverses stations de cette ligne principale pourraient atteindre :

- D'une part, des correspondants établis aux Indes françaises, Madagascar, l'Afrique Équatoriale française, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, et assurer ainsi les communications des différents points de l'empire colonial français entre eux et avec la métropole ;
- D'autre part, les États-Unis (côtes de l'Océan Atlantique et de l'Océan Pacifique), le Japon, la Chine, l'Australie, l'Amérique -centrale, le Brésil, la République Argentine, et assurer ainsi les communications de la France avec l'étranger.

Le centre de radiocommunications françaises pourrait être constitué par une station quadruple, comprenant quatre postes: trois à grande puissance affectés :

- Le premier aux relations avec les États-Unis ;
- Le deuxième aux lignes de la Martinique et du Brésil ;
- Le troisième aux lignes de l'Afrique occidentale et de Djibouti un poste à puissance restreinte affecté aux lignes de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc).
- Les stations de l'Afrique Occidentale française, de Djibouti et d'Indochine devraient être prévues doubles, comprenant chacune deux postes, l'un de grande puissance pour le trafic à grande distance, l'autre de puissance réduite pour le trafic plus rapproché.

De sorte qu'en résumé, le réseau serait constitué par l'ensemble de stations suivantes :

STATION QUADRUPLE.

1 Emplacement : France (3 postes de grande puissance). (1 poste de moyenne puissance).

STATIONS DOUBLES.

3 Emplacements : Djibouti. Afrique occidentale (1 poste de grande puissance): Indochine (1 poste de moyenne puissance).

STATIONS SIMPLES

3 Emplacements Martinique : Nouvelle-Calédonie. (de grande puissance) Tahiti.

STATIONS SIMPLES

9 Emplacements Congo.Maroc. Algérie. Tunisie. Madagascar, Indes françaises, (de moyenne puissance).

Chaque station devra remplir les conditions suivantes :

1° Rayonner une quantité d'énergie suffisante pour pouvoir réaliser, de jour et de nuit, dans toutes les circonstances, la portée pour laquelle elle est établie.

2° Posséder des recharges assez largement prévues pour permettre un service absolument continu.

3° Assurer l'exploitation en duplex et à grande vitesse.

4° Mesures à prendre pour assurer les radiocommunications en toutes circonstances. — L'énergie rayonnée par les postes d'émission doit être suffisante pour permettre un service continu de jour et de nuit.

Actuellement aucune des stations en service n'est assez puissante pour réaliser cette condition à la distance de 7.000 kilomètres; mais que l'emploi de moyens techniques suffisants, moyens existants d'ailleurs à l'heure actuelle, donnera très probablement la solution du problème.

J'estime que, pour réaliser la portée de 7.000 kilomètres dans de bonnes conditions, il y a lieu de prendre les mesures suivantes :

- 1° Au point de vue antenne, accroître autant que possible le rendement :

Soit en augmentant la hauteur des antennes jusqu'aux limites qu'il est actuellement possible d'atteindre, et qui pourraient être cinq à six cents mètres ;

Soit en faisant des antennes de hauteur modérée, mais de très grande étendue, de telle sorte qu'on puisse diminuer la résistance de la prise de terre par des dispositifs appropriés.

Il est d'ailleurs probable que la première solution, réalisée sous la forme d'une antenne supportée par un pylône central unique de grande hauteur, donnera, à résultat égal, la solution la plus économique.

- 2° La puissance fournie à l'antenne ne sera pas inférieure à 500 kilowatts. Cela signifie que, si l'on admet pour le rendement d'ensemble, ou rapport de l'énergie fournie à l'antenne à l'énergie empruntée au réseau de distribution ou à l'usine génératrice, une valeur égale à 33 % ce qui paraît être l'ordre de grandeur obtenue en moyenne dans les installations existantes, que la puissance totale absorbée sera de l'ordre de 1 500 kilowatts.

Pour les stations de 4.000 kilomètres de portée, le problème sera plus facile à résoudre, en prenant modèle sur des radiocommunications actuellement en service.

- 3° De grandes antennes permettant de rayonner de grandes quantités d'énergie avec un bon rendement sur de grandes longueurs d'ondes, il y aura lieu, pour faciliter la production de grandes puissances et la propagation, de prévoir des longueurs d'ondes notablement plus grandes que celles qui sont couramment employées aujourd'hui. On sera conduit probablement à adopter 15 à 25.000 mètres.

- 4° Toutes ces stations devront être équipées de façon à pouvoir travailler à puissance réduite, la puissance totale installée ne devant être utilisée que quand des difficultés de propagation le rendent nécessaire.

5° Les emplacements des postes d'émission devront réaliser l'ensemble des conditions suivantes :

- 1° Permettre l'établissement d'une bonne prise de terre;

- 2° Être autant que possible à proximité d'un important réseau de distribution électrique, ce qui permettrait d'éviter les frais de construction d'une usine génératrice ;

- 3° Correspondre aux plus courtes distances possibles par rapport aux stations correspondantes.

Le choix des emplacements des postes de réception et de manipulation devra également être le résultat d'une étude approfondie. La principale condition à réaliser sera que les parasites soient réduits au minimum. Par exemple, dans le cas des stations françaises, les régions du Nord seront à ce point de vue beaucoup plus avantageuses que les rivages de la Méditerranée. Il y aura d'ailleurs intérêt à rapprocher autant que possible les postes de réception du siège du Gouvernement ou de la ville principale.

- 4° Mesures à prendre pour permettre l'exploitation en duplex.

— L'obligation de prévoir un service duplex entraînera celle de séparer, dans chaque station, les postes de transmission d'une part, de réception et de manipulation d'autre part, en les éloignant suffisamment pour que la syntonie et au besoin les propriétés des antennes dirigées permettent de faire en sorte que le poste de réception n'entende pas les signaux du poste d'émission voisin.

— ORGANISATION DES STATIONS.

Il s'agit, en fait, de prévoir l'organisation générale des stations, simples ou multiples, de façon à pouvoir leur faire rendre le maximum d'efficacité.

Celle-ci peut être conçue de plusieurs façons. Pour discuter les mérites et les inconvénients de chacune des solutions, nous raisonnerons sur l'exemple le plus complexe et le plus intéressant : celui du système français.

Nous avons vu plus haut qu'il y a lieu de le constituer de quatre stations simples.

Trois stations simples de très grande puissance destinées respectivement au trafic avec :

Les États-Unis; La Martinique et le Brésil; le Sénégal et Djibouti.

Une station simple de grande puissance destinée à communiquer avec l'Afrique du Nord.

En ce qui concerne les postes de transmission, les emplacements suivants paraissent réaliser les conditions que nous avons indiquées.

Région de la Basse-Loire, pour les communications avec les États-Unis ;

Région de Bordeaux, pour les communications avec la Martinique et le Brésil ;

Région de Nîmes pour les communications avec le Sénégal et Djibouti ;

Région d'Arles pour la ligne de l'Afrique du Nord.

Au point de vue des postes de réception et de manipulation, deux solutions peuvent être envisagées ;

- Ou bien faire correspondre à chaque poste de transmission un poste de réception voisin ; constituer en somme quatre stations complètement indépendantes l'une de l'autre comme sur la figure 1 :

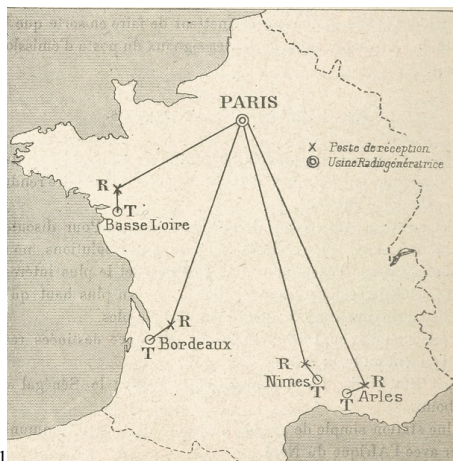


fig 1

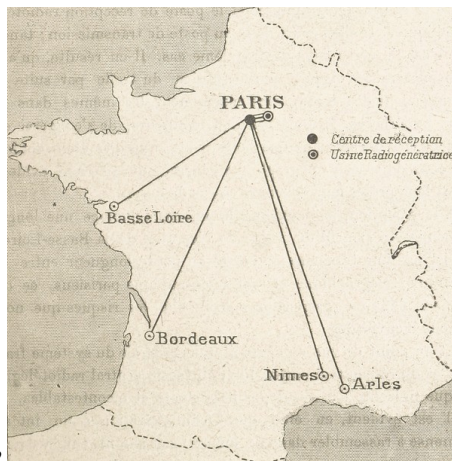


fig 2

- Ou bien rassembler tous les postes de réception et de manipulation dans un même local, sur un emplacement situé dans Paris ou à proximité de Paris ; constituer, en somme, un grand central radiotélégraphique parisien (fig.2).

Dans les deux hypothèses, d'ailleurs, des fils spéciaux devront réunir les postes de transmission aux postes de réception et ceux-ci à Paris

La première remarque à faire est que, dans le cas de la transmission, les parcours télégraphiques par fils sont exactement les mêmes dans les deux cas et que par suite les causes de dérangement du fait du mauvais fonctionnement des fils sont également les mêmes.

Dans le premier cas, en effet, un radiotélégramme partant transmis par fil du central télégraphique au poste de réception de la station radiotélégraphique de la Basse-Loire ; puis, de là, de nouveau par fil, au poste de transmission de cette même station, puis enfin, émis radiotélégraphiquement par l'usine radiogénératrice. Dans l'hypothèse d'un central radiotélégraphique parisien, le même télégramme sera transmis par fil du central télégraphique au central radiotélégraphique, puis de là de nouveau par fil, à l'usine radiogénératrice de la Basse-Loire, puis, enfin émis radio télégraphiquement par cette station. Les parcours par fils sont équivalents dans les deux cas ; la seule différence est que, dans le premier cas, le trajet le plus long est entre le central télégraphique et le poste de réception radio télégraphique et le plus court de là au poste de transmission ; tandis que c'est l'inverse dans le deuxième cas. Il en résulte, qu'à la transmission, les risques d'interruption du trafic par suite de dérangement des lignes sont exactement les mêmes dans les deux hypothèses. Il n'y a pas lieu, d'ailleurs, de s'exagérer ces risques, les fils spéciaux que nous avons envisagés étant doublés par ceux du réseau télégraphique général, qui peuvent évidemment leur prêter leur concours en cas de besoin.

A la réception, la deuxième hypothèse remplace une longue transmission par fil du poste de réception de la Basse-Loire à Paris, par une transmission par fil de petite longueur entre les centraux télégraphique et radiotélégraphique parisiens, ce qui diminue dans une proportion considérable les risques que nous venons d'envisager.

Et au point de vue de l'exploitation générale du système français et du réseau tout entier, l'hypothèse du central radiotélégraphique présente des avantages importants et incontestables.

Il est évident, en effet, que l'Administration a un intérêt immense à rassembler dans un même local sur un emplacement situé près de ses services centraux et près du Gouvernement les organes d'impulsion commandant l'important réseau prévu, qui assurant les relations de la France avec le monde entier, aura dans l'organisation mondiale de la puissance française, le rôle que joue le système nerveux dans le corps humain.

A un point de vue moins étendu, il est nécessaire, pour une bonne exploitation, que les diverses stations transocéaniques françaises, parties juxtaposées d'un même organisme travaillant sous une même impulsion. C'est d'autant plus nécessaire pour une exploitation aussi délicate qu'une exploitation arrêtée, de sorte qu'on pourra supprimer Les quatre stations génératrices d'électricité qui devaient être prévues dans le premier cas et réaliser une économie, de plusieurs millions.

Pour toutes, ces raisons : commodité d'exploitation ; exploitation plus intensive du réseau, économies importantes que cette solution permettra de réaliser, j'estime que la station quadruple française centre de tout **le réseau transocéanique doit être constituée par :**

1° **un central radio télégraphique de réception et de manipulation établi à Paris** ou à proximité et comportant quatre ensembles (appareils et antennes) pour les radiocommunications envisagées ou seront centralisées la réception et la manipulation, et d'où sera réglé à chaque instant l'exploitation ;

2° **Quatre usines radiogénératrices** produisant l'énergie à haute fréquence et transformant automatiquement en signaux radiotélégraphiques les signaux qui lui sont transmis par fil du central radiotélégraphique.

Organisation des stations doubles.

Les stations doubles prévues au **Sénégal, en Indo-Chine et à Djibouti** devront être prévues suivant les mêmes principes que la station quadruple française ; elles comprendront alors chacune :

Un central radio télégraphique de réception et de manipulation établi dans la capitale de la colonie, comportant deux ensembles (appareils et antennes) pour les radiocommunications envisagées, où seront centralisées la réception et la manipulation, et d'où sera réglé à chaque instant l'exploitation de l'ensemble.

Deux usines radiogénératrices d'émission : L'une d'une portée de 7.000 kilomètres ; L'autre d'une portée de 4000. kilomètres, produisant et rayonnant l'énergie sous forme de haute fréquence et transformant automatiquement en signaux radiotélégraphiques les signaux qui lui seront transmis par fil du central radiotélégraphique. Ces usines génératrices seraient placées aux points les plus favorables au point de vue technique.

Dans le cas de la station de Dakar l'usine génératrice d'émission à longue portée, serait réservée en principe aux communications à grande distance (France, République Argentine) ; l'usine radiogénératrice à moyenne puissance, aux communications à moyenne distance (Maroc, Brésil, Afrique équatoriale).

Le poste à grande puissance du Sénégal serait affecté normalement aux relations avec **Djibouti, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie.**

Le poste à moyenne puissance, aux communications avec le **Japon, les Indes, les Philippines.**

Le poste de grande puissance de Djibouti serait normalement réservé aux **relations avec la France et l'Indochine** ; celui de moyenne puissance aurait pour **correspondants Madagascar et Pondichéry.**

— LE RÔLE DE LA FRANCE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

Quel que soit le système qui sera choisi pour le réseau transocéanique français, il est certain que la France trouvera chez elle des ingénieurs et des techniciens capables d'assurer dans de bonnes conditions l'exécution de cette œuvre considérable. Si, en effet, l'état de guerre actuelle oblige à laisser dans l'ombre la plupart des progrès réalisés dans notre pays, il n'en est pas moins vrai que ceux-ci sont très intéressants.

- Au point de vue pylônes, c'est une œuvre française, la Tour Eiffel, qui tient toujours le record de la hauteur et c'est en France que se préparent les projets où les hauteurs peuvent atteindre 500 mètres et plus.

- Au point de vue systèmes, nous trouvons également d'importantes réalisations et des perspectives d'avenir intéressantes.

- La méthode à arc, dont nous avons vu l'essai en Amérique à sous l'impulsion du Colonel Ferrié et de ses éminents collaborateurs, suivi en France, depuis 1915, un développement parallèle ; de très puissantes installations fonctionnent actuellement en France, et la puissance s'accroît de jour en jour.

- Les brevets de l'alternateur Goldschmidt sont, ainsi que nous l'avons vu en ce qui concerne tous les pays excepté l'Allemagne la propriété de la Compagnie Universelle de Télégraphie et de Téléphonie sans Fil.

- La méthode de la multiplication de fréquence par transformateurs statiques est d'origine française.

- Les procédés employés en, Allemagne ont été inventés par un éminent savant français, M. Maurice Joly, mort à la peine, peu après sa découverte. - Les brevets de M. Joly sont un modèle d'exposé clair et approfondi. La compagnie générale de radiotélégraphie a, sous l'impulsion de son Directeur technique, M. G.-E Petit, constamment développé la méthode et construit actuellement des postes de grande puissance avec multiplicateurs de fréquence.

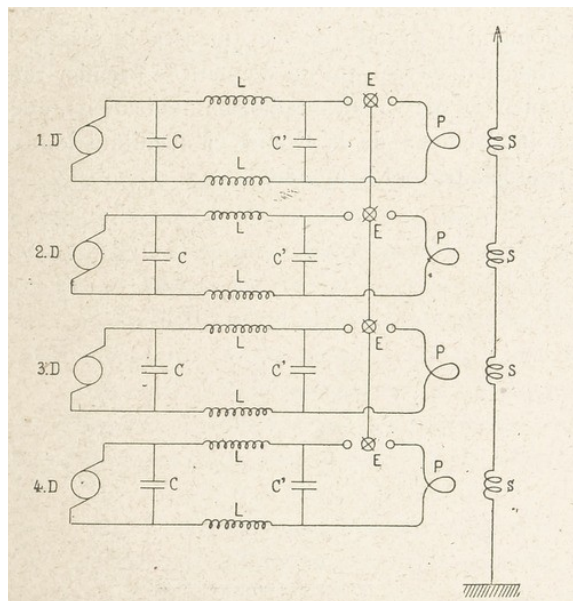
- D'autre part, la Société française radioélectrique a, depuis longtemps, mis au premier rang de ses préoccupations le problème de l'alternateur à haute fréquence. M. J. Bethenod a étudié, dans une série d'intéressants mémoires, les questions de l'emploi des ondes entretenues en télégraphie sans fil. M. Marius Latour a récemment construit un alternateur de haute fréquence de petite puissance et le résultat de l'essai fait prévoir que la puissance peut être augmentée suffisamment pour qu'on puisse envisager l'application de la méthode aux grandes puissances.

- Enfin le procédé des étincelles commandées était étudié par le Service de la télégraphie sans fil des Postes et Télégraphes en même temps que Marconi, d'une façon

indépendante, d'ailleurs, poursuivait les expériences dont nous avons parlé et que je ne connaissais pas alors.

Dès mai 1917, à un moment où le problème de la construction dans un court délai, d'une station transatlantique avait été posé, j'avais envisagé la création d'une station dans laquelle l'énergie fournie aux condensateurs aurait été 800 kilowatts, l'énergie étant d'ailleurs répartie entre quatre circuits suivant le schéma suivant, équivalent à celui de Marconi.

Les lignes suivantes, empruntées à un rapport fait à cette occasion, précisent le principe de la méthode :



« Considérons par exemple le schéma d'installation ci-joint :

« Soient : 4 ensembles identiques contenant chacun :

« Un circuit d'alimentation composé d'une génératrice à courant continu munie d'un condensateur magasin G, de 2 selfs de réglage et de protection LL, et d'un condensateur à haute fréquence Ci ;

« Un circuit à haute fréquence composé d'un condensateur C', d'un éclateur E et du primaire P d'un radiotransformateur.

« Le circuit d'antenne comprend les 4 secondaires S des 4 radiotransformateurs..

« Les 4 éclateurs E sont montés sur le même arbre, mais les pôles fixes (ou les pointes) sont décalés de telle sorte que les éclatements aient lieu à intervalles réguliers dans l'ordre suivant pour les différents ensembles.

« Les quatre ensembles fonctionnent indépendamment les uns des autres et l'antenne se trouve ainsi excitée, comme elle le serait par un seul circuit de décharge identique aux quatre précédents, mais dont l'éclateur supporterait une puissance quatre fois plus grande »

Toutes les solutions qui peuvent être envisagées pour la production de courants de haute fréquence entretenus, et de grandes puissances sont donc actuellement en France l'objet d'études approfondies. Il n'est pas douteux que notre pays puisse réaliser à son honneur la grande œuvre que sera le réseau transocéanique français, œuvre qui lui donnera le premier rang dans le monde au point de vue des radiocommunications, et qui contribuera à la grandeur de la France en facilitant le rayonnement de sa pensée à travers le monde.

Au lendemain de la guerre 14-18, le réseau à grande distance télégraphique va se fondre avec le réseau téléphonique qui, peu à peu, a réussi à vaincre les problèmes de l'affaiblissement avec lesquels il était confronté. Les communications télégraphiques à courte distance encore équipées en Morse sont remplacées par des liaisons téléphoniques spécialisées. 60 millions de télégrammes sont transmis en 1920, le nombre tombe à 30 millions en 1939.

La **radiotélégraphie** apparaît comme un remède permettant à la France de s'affranchir de la tutelle étrangère.

En 1922, la France disposera à Sainte-Assise près de Melun, de l'émetteur de radiotélégraphie le plus puissant du monde avec une puissance antenne de 1 000 KW. Des tests avaient montré que les ondes émises étaient détectables depuis les antipodes et pouvaient même faire le tour de la terre.



Sainte-Assise Un peu d'histoire sur le site de Radio France .

Notre pays, avec ses six grands postes (ceux de la Tour Eiffel et de Saint-Pierre-des-Corps (près de Tours), appartenant au ministère de la Guerre, celui de Basse-Lande (près de Nantes) appartenant au ministère de la Marine, ceux de la Doua à LYON et de La Croix d'Hins à Bordeaux, construits par la Guerre et administrés par les Postes Télégraphes et Téléphones et enfin celui de Sainte-Assise) n'a plus aucun problème pour communiquer avec nos territoires éloignés de la métropole et avec bien d'autres pays du monde. La station Lafayette/Croix d'Hins qui permettait déjà, depuis 1920, des liaisons militaires avec les Etats-Unis, assurée en 1924, un tiers des liaisons civiles entre la France et le Continent Nord-américain relayée par 3 stations de radio aux USA et 3 autres en Europe et ceci malgré la concurrence que les dix-sept câbles sous-marins, en service entre l'Amérique du Nord et l'Europe faisaient à la Radiotélégraphie.

A l'inverse de la télégraphie terrestre, le "sans fil" ne demande, en implantation, que quelques mètres carrés de terre et respecte les croyances les plus superstitieuses des autochtones. L'information peut-être transmise sur de longues distances sans relais intermédiaire, ce qui n'est pas le cas pour la télégraphie terrestre. Le fil ne peut pas être coupé en dehors de quelques effacements de signaux par temps d'orage.

Entre 1922 et 1969 – Radio et câbles. Concurrence ou complémentarité ?

À partir de 1922, le câble n'est plus le seul support des télécommunications à grande distance, car la radio permet d'établir des liaisons télégraphiques sans fil de qualité commerciale. En France, la CSF est en mesure de construire le réseau colonial qui fonctionne entre Paris, Saigon, Hanoi, Brazzaville, Tananarive, La Réunion, Bamako et Dakar. L'Indochine sert de relais au trafic à destination de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie. Ce grand programme est réalisé au cours de la décennie 1920 – 1930 et il permet à la France et à l'Allemagne de construire des réseaux nationaux indépendants. Cela n'empêche pas le réseau de l'Eastern Telegraph de s'étoffer et de se moderniser pour régner sans partage entre Londres et l'Extrême-Orient et l'Australie. Après 1918, la compagnie Radio Marconi and Wireless devient un sérieux concurrent pour l'Eastern. Les deux intervenants connaissent des difficultés financières avec la crise mondiale à partir de 1929 lorsque le trafic international s'effondre. Le gouvernement britannique intervient et sous sa pression, toutes les compagnies câblières britanniques et Radio-Marconi se regroupent. La fusion de Radio-Marconi et l'Eastern Telegraph se fait au bénéfice du câble (56% -44%) et évite une concurrence dangereuse entre les deux techniques. Après 1930, l'exploitation de la télégraphie est automatisée et devient moins coûteuse en personnel. La radio utilise les ondes courtes dont les équipements terminaux sont moins volumineux. À partir de 1935, elle offre un service téléphonique à grande distance entre Londres ou Paris vers New York, Buenos-Aires, Saigon, Le Cap et Sydney. Cependant, la radio ne remplace pas le câble, même après la Deuxième Guerre mondiale lorsque les réseaux de câbles sous-marins sont endommagés. Dans tous les pays, les câbles sous-marins sont réparés et remis en service après la guerre. Dans l'océan Indien, ils continuent d'assurer le service télégraphique jusqu'en 1978, année de fermeture du centre d'Aden.

L'Algérie 1922, **Alger** est équipé d'un poste en Ondes Entretenues (300 et 600 m) exploité par les PTT (Alger TSF - indicatif FFA).

La station radiotélégraphique du FORT-de-L'EAU (actuellement BORDJ el KIFFAN) était installée sur un terrain militaire, dans la baie d'Alger, non loin du village de Fort-de-l'Eau, station balnéaire très fréquentée dans les années 60 par les Algérois.

Il existait aussi une station installée à Aïn-el-Turck (indicatif FUK) dans la région d'Oran, qui transmettait plus particulièrement des informations météorologiques et une autre à Oran même (indicatif FUO).

La **Tunisie** sous protectorat français dans les années 1920. en 1920 un émetteur était en exploitation à Cap Bon (indicatif FFT) et un autre à Bizerte (FUA).

Le **Maroc** sous protectorat français dans les années 1920 possède, à cette époque, une station de télégraphie sans fil dans les principales villes : à Rabat (CNF), à Casablanca (CNP), à Mogador (CNY), à Tanger (CNW) et à Fez (indicatif non retrouvé).

Des stations de T.S.F. sont installées aussi dans les villes de garnison comme par exemple Taourirt au Maroc oriental ou Tadla, plus au centre du pays, au sud du Moyen Atlas.

Le **Cameroun** Passé sous mandat français en 1919 suite au traité de Versailles, le Cameroun dispose à Douala au bord du golfe de Guinée d'une station de télégraphie de puissance.

Madagascar et l'Archipel des Comores .

Il existe vers 1920 au moins 4 stations dans cette région :

Diego Suarez (FDG) au nord de Madagascar (actuellement Antsiranana),

Majunga (FJA) sur la côte ouest de Madagascar,

Dzaoudzi (FDO) à Mayotte,

Mutsamudu (FLU) sur l'île de Ndzuani-Anjouan aux Comores

Mauritius (BZG) à l'île Maurice - Emetteur anglais

La Radio Diffusion Nationale - Radio Tananarive - émet à partir d'avril 1931

L'**Indochine** Avant la mise en place de liaisons hertziennes, il n'y avait pas d'autres moyens pour notre pays de communiquer rapidement avec nos colonies d'Indochine que de louer des câbles sous-marins appartenant à des Compagnies étrangères. Pour remédier à cette insuffisance, dès 1911, M. Serraut, alors gouverneur général de l'Indochine française, faisait décider la construction à Saïgon (actuellement Ho Chi Minh-Ville - Vietnam) d'un grand poste de T. S. F. en communication directe avec la métropole. Le matériel est immédiatement commandé. Sur le port de Marseille, dans des caisses, un émetteur "à étincelles" de 50 kW construit par la S.F.R. est en instance de départ pour Saïgon.

Nous sommes à la veille de la Grande Guerre. Réquisitionné par l'autorité militaire, ce matériel sera installé à Lyon-la-Doua.

Après la guerre, les travaux sont repris à Saïgon. Le premier boulon des pylônes du nouvel émetteur sera posé par le maréchal JOFFRE à la fin de 1921, lors de son voyage en Extrême-Orient. Le 1er janvier 1924, M. Albert SARRAUT, ministre des Colonies, inaugure par un échange de messages, la première station de T.S.F. construite en Indochine à Phu-Tho à 4,5 km à l'Ouest de Saïgon pour le poste émetteur et à Thang-Phu, à 20 km au N-E pour le poste récepteur.

Fourni par la Compagnie Générale de T. S. F., l'émetteur sera identique à celui installé à Bordeaux-Croix d'Hins à la même époque. Sa puissance sera aussi la même : 500 kilowatts-antenne. Il sera en liaison avec le poste français. La distance qui sépare les deux installations est de plus de 10 000 km. Malgré des conditions climatiques qui pouvaient être difficiles, la communication pourra être assurée dans de bonnes conditions.

Il existait aussi un émetteur à Tourane (Da Nang) - indicatif FLT et à Cap-Saint-Jacques (Vung Tau) - indicatif FCA et à Poulo-Condor.

Une station de grande puissance était en service à Hanoï dès 1910. Hai Phong avait aussi un émetteur (Kien-An - indicatif FKA).

En **Chine**, à Shanghai la France possède en 1920, à Shanghai, une station de télégraphie (Shanghai-Zikawei) Indicatif FFZ.

En **Inde** Dans les **colonies françaises d'Océanie**, la France possède au début du siècle dernier plus de 120 îles en l'Océanie dont les plus grandes sont Taïti en **Polynésie et la Nouvelle Calédonie** aux antipodes de notre pays. La mise en place de liaisons télégraphiques "sans fil" représente un enjeu stratégique important pour s'affranchir du câble sous-marin exploité le plus souvent par des sociétés anglaises.

En **Polynésie Française** Une station de télégraphie sera installée à Papeete à Taïti et fonctionnera dès fin 1915 (indicatif FOP)

En 1949, L'Administration des PTT fait installer par la SFR, un émetteur Thénieux Graphie-Phonie.

La liaison était difficile à certaines heures, car l'arc de grand cercle passant par Papeete et Paris (chemin le plus court - 18 000 Km) passe près du Pôle Nord et la liaison subissait de ce fait à certaines heures des perturbations magnétiques importantes.

En **Nouvelle Calédonie** Un émetteur est en service en 1920 à Nouméa. (Nouméa-Sémaphore - indicatif FQN).

En **1922, l'Afrique Française** comptait les stations suivantes :

Conakry en Guinée, Dakar au Sénégal, Port-Etienne en Mauritanie, Rufisque au Sénégal, Tabou en Côte d'Ivoire

Station Indicatif Type d'ondes Longueur d'ondes Territoire.

Une station de TSF est opérationnelle à COLOMB-BECHAR dès les années 1925.

En 1939, la Marine Nationale équipe l'Arsenal de Dakar d'un émetteur de télégraphie SFR de 600 m de longueur d'onde.

On retrouve aussi dans la littérature trace d'un émetteur à Loango (FGO) au Gabon.

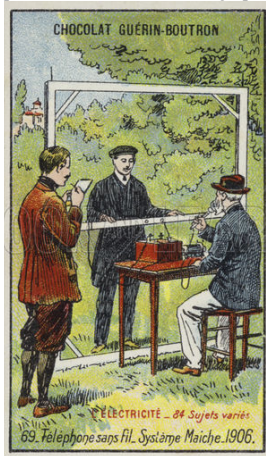
Une station de grande puissance permettant des liaisons directes avec la métropole (Paris et Croix d'Hins) est construite à Bamako (Mali ex Soudan français) en 1924. Une station de puissance est déjà en exploitation à Tombouctou à cette époque.

Vers 1932, on compte aussi des stations de radiotélégraphie (souvent à ondes courtes) en Mauritanie (St-Louis, Atar, Chinguetti), en Haute Volta (Ouagadougou), au Niger (Niamey, Tahoua, Agades, Bilma) et au Dahomey (Cotonou).

Si ces stations ont pour fonction d'assurer des liaisons pour les services de l'Administration française, elles ont aussi pour mission de transmettre des messages télégraphiques à usage commercial et privé (télégramme).

Les liaisons téléphoniques traditionnelles avaient certes déjà permis des progrès énormes, mais les liaisons sur de très longues distances ne présentaient pas le même niveau de fiabilité et de qualité que la T.S.F...

A cette époque il n'y a pas encore de communications téléphoniques passant par les ondes, c'est suite aux travaux de **Louis Maiche** que le **téléphone sans fil** va se développer et prendre le dessus sur la télégraphie.



Maiche crée la *Société Générale de Téléphonie sans fil* le 17 avril 1907,

Revenons aux Antilles Françaises.

LA MARTINIQUE

« Le 1er septembre 1635, Pierre BELAIN D'ESNANBUC s'établit à la Martinique, avec une centaine de compagnons, au nom de la Compagnie des Isles d'Amérique, créée la même année par le Cardinal de RICHELIEU... »

« En 1685, à l'instigation de COLBERT, est promulgué le « Code noir », code de lois, destiné à réglementer l'esclavage dans la Colonie...

De 1794 à 1802, la Martinique est occupée par l'Angleterre. Il faudra attendre le traité d'Amiens, et l'arrêt du Consulat du 6 Prairial an X (26 mai 1802), pour que la Martinique soit rétablie comme terre française... »

Le 19 mars 1946, la Martinique devient « Département d’Outre-mer –D.O.M. »

A la fin du XIXe siècle, « ... les télégrammes pour l’Amérique centrale et les Antilles sont généralement acheminés par les câbles sous-marin de la voie Galveston, de la voie Key-West, de la voie de Haïti ou de celle des Bermudes ...Par exemple un dépêche pour la Martinique pourrait être acheminée sur Brest, puis la voie Anglo, puis les lignes américaines, puis la voie Key-West... »

Dans la nuit du 8 au 9 mai 1902, la terrible éruption volcanique de la Montagne Pelée détruit la ville de Saint-Pierre, capitale administrative de la Martinique. « Le câb marin reliant la Martinique à la Guadeloupe (et au reste du Monde) est coupé, l’île est isolée au moment où elle à le plus besoin de secours. La réparation du câble demandant de longs mois, le Ministère des Colonies fait appel à la télégraphie militaire.

En 1902 Le mardi 22 avril : rupture du câble télégraphique vers la Guadeloupe.

L’éruption de la montagne Pelée est une éruption volcanique majeure, qui a débuté le 23 avril 1902 :

Le lendemain, treize heures après cette proclamation, à 7 heures 50 du matin, la ville était broyée, pulvérisée, brûlée, anéantie et plus de trente mille humains étaient instantanément rayés du nombre des vivants ! Et pas un réchappé de la fournaise, pas un seul pour dire l’horreur suprême et la modalité vraie de l’holocauste terrifiant !...

A Fort-de-France, c’est trois heures après le désastre — ô suprême ironie des terribles contradictions supra-humaines ! — que l’on afficha cette Consultation solennelle. Mais déjà une nouvelle étrange, extraordinaire, rapidement propagée dans la ville entière y avait fait courir un mystérieux frisson. A l’heure fatale précisa 7 heures 50— midi 5 minutes, heure de Paris — le receveur du Téléphone, M. Lodéon, était depuis quelques instants en conversation avec son collègue de Saint-Pierre, lorsque celui-ci se tut brusquement, au milieu d’un mot inachevé. Et, tandis que toutes les sonneries du bureau se mettaient en branle et jetaient des étincelles, M. Lodéon ressentait soudain une violente secousse électrique et percevait un râle d’agonie et comme le bruit d’un vaste effondrement. La communication était rompue ...

Un négociant de Fort-de-France était en communication téléphonique avec un de ses amis de Saint-Pierre. Celui-ci décrivait les phénomènes volcaniques qui les inquiétaient et ajoutait : « Si ces manifestations extraordinaires continuent, je me déciderai à gagner Fort-de-France avec toute ma famille. » Tout d’un coup, un cri épouvantable suit cette phrase, puis un second moins fort, comme un râle étouffé, puis le silence. C’était de nouveau. Allô ! Allô ! Comme réponse, un cri rauque, le fracas d’un édifice qui s’effondre et toutes les sonneries du bureau de Fort-de-France vibrant et jetant des étincelles. La communication avec Saint-Pierre a cessé.

Le 3 mai : le vent renvoie le nuage de cendres vers le nord, dégageant provisoirement Saint-Pierre ; séismes ; rupture du câble télégraphique vers la Dominique. Le lundi 5 mai un tsunami inonde les bas-quartiers de Saint-Pierre, coulant un navire au mouillage et coupant toutes les liaisons télégraphiques avec les îles voisines.



1910 Fort-de-France Hôtel des Postes Téléphones et Télégraphes

La Radio

Le capitaine FERRIE rassemble à Bordeaux, en moins de deux semaines, le matériel nécessaire : c’est de ce port qu’il embarque pour les Antilles, accompagné de l’Inspecteur MAGNE des Postes et Télégraphes et du lieutenant MOUNIER...

Sur place, la liaison Martinique-Guadeloupe est établie par deux stations d’une puissance de 120 watts, installées à Beauséjour, près de La Trinité (en Martinique), par le capitaine FERRIE et à la Verduze, près de Pointe-à-Pitre (en Guadeloupe) par Monsieur MAGNE...Les antennes sont montées sur des mâts de 55 mètres de hauteur ; la distance entre les stations est de 180 Kilomètres...Après avoir transmis les premiers radiotélégrammes, le capitaine FERRIE rejoint son poste à Paris. Le service sera assuré par le lieutenant MOUNIER jusqu’à la fin de l’année 1903...Au début d’août 1902, un cyclone brise le mât de la Martinique, mais la liaison est maintenue avec un mât de 30 mètres seulement...

Ce service, utilisé pendant plus d’une année, attire l’attention du Ministère de la Guerre sur les possibilités offertes par la T.S.F... »

Après l’éruption de la montagne Pelée, le gouvernement français décide de créer « l’observatoire de la Martinique », par décret du 18 août 1911. Puis en 1915, installation de la première station de T.S.F. à Fort-de-France — « HYV » et « HZH ». En 1920, une station télégraphique militaire de forte puissance —indicatif « FKQ » - est en place à la Pointe des Carrières.

« Un décret du 29 avril 1929 crée le « service météo colonial »...Le 21 juillet 1932, ce service devient le « service météorologique et de physique du globe. Jean ROMET, nouveau directeur, installe à Fort-de-France la première station météorologique des Antilles, et l’équipe d’une station de T.S.F. »

En décembre 1937, début de Radio Martinique. Le poste diffuse des échos et nouvelles sur 9700 Kcs, avec une puissance de 200 watts.

Puis en 1945 R.F.O. Martinique .

26 août 1964, date du raccordement de l’île de la **Martinique** au **téléphone automatique**. "Au quotidien, ça nous change la vie", écrivait alors en titre le journal martiniquais.



Il y a peu de traces sur l'histoire du télégraphe et du téléphone sur la Martinique, Merci de m'informer si vous en avez.

LA GUADELOUPE

« ...Christophe COLOMB découvre l'archipel le 4 novembre 1493, et lui donne le nom de Guadeloupe...

Au nom de la Compagnie des Iles d'Amérique, créée par RICHELIEU, Charles LIENARD DE L'OLIVE et Jean DUPLESSIS D'OSSONVILLE débarquent à la Pointe Allègre et prennent possession de l'archipel... »

L'archipel regroupe les îles de : la Grande-Terre, la Basse-Terre, la Désirade, Marie-Galante et les Saintes. Ensuite, Saint-Barthélemy et une partie de Saint-Martin seront rattachés à la Guadeloupe.

Le 19 mars 1946, la Guadeloupe et dépendances deviennent « Département d'Outre-mer – D.O.M. »

Nous avons vu au chapitre « La Martinique », que FERRIE avait installé la première station télégraphique sur l'île, pour liaison avec Paris, suite à l'éruption de la Montagne Pelée : station « La Verdure », en 1902.

Nous savons par ailleurs, qu'une station de T.S.F., pour diffusion de nouvelles locales et de la presse mondiale, avait été installée au Gosier, à l'entrée de la propriété « Montauban » vers 1900 . Une autre station de T.S.F. est installée à « Baie-Mahault » en 1919 et une à Destrellan – « HYU » en 1925.

Faustin BOURGUIGNON est –REF 573 – en avril 1934, et en 1937, André HANN (futur « FG8AH » en 1938, « FG7XH » dans les années 60), aidé par Roger BABIN, monte la première station de radio privée :

« Radio – Guadeloupe » à Pointe à Pitre », ancêtre de R.F.O. Guadeloupe, émettant sur 40,29 mètres (bande 7 Mcs !), avec 150 watts...

En 1868 on compte 66 Km de lignes télégraphiques par la Compagnie West-Indiâ and PanamaTetegraph,

En 1884 Un service de téléphones fait communiquer la ville de **Basse-Terre** avec le **Morne-à-l'Eau**, le **Moule**, **Port-Louis** et **Petit-Canal**; enfin, toutes les usines de la Grande-Terre sont reliées à la Pointe par des fils spéciaux.

On compte : 54 Km : Ligne téléphonique subventionnée par la colonie et 60 km. Lignes téléphoniques privées.

En 1900 Deux câbles sous-marins mettent la colonie en communication avec le monde entier. Le câble français donne chaque jour, matin et soir, les nouvelles générales du monde.

La Guadeloupe et la Grande-Terre proprement dite sont couvertes d'un réseau téléphonique qui met en relation tous les bourgs de la colonie, toutes les usines, toutes les maisons de commerce importantes.

Un câble relie les dépendances de Marie-Galante et des Saintes.

La station radio de « La Verdure » installée en 1902, en Guadeloupe.

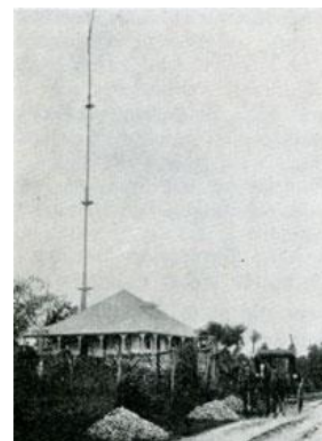
« ...Voici les détails d'une station du système FERRIE...

Le montage de transmission est celui dit à étincelle directe. La bobine employée est une bobine de Rochefort du type 25 centimètres d'étincelle avec interrupteur à mercure, qui exige 6 à 8 ampères sous 32 volts. L'emploi de cette bobine permet de diminuer la hauteur de l'antenne...

L'oscillateur est monté sur la bobine même, les sphères ont 2 centimètres de diamètre : l'un des pôles, le positif est mis en permanence à la terre, tandis que le négatif est relié à l'antenne quand on veut transmettre.

Dans le primaire de la bobine sont intercalés, un commutateur destiné à couper le circuit, les accumulateurs, un manipulateur et un ampèremètre. Le manipulateur est à contact cuivre sur cuivre dans le pétrole.

Un voltmètre peut être mis en dérivation pour s'assurer de l'état des accumulateurs...



1893 le 9 septembre, les trois communes de **Marie-Galante** étaient désormais reliées par un réseau téléphonique.

Le Cyclone à Marie-Galante : « On croit que Marie-Galante a été fortement éprouvée. La communication téléphonique avec cette dépendance ne sera rétablie, nous dit-on au télégraphe français, que dimanche après-midi »

1920 le décret du 29 mars 1920, portant relèvement des taxes postales, télégraphiques et téléphoniques, ainsi que celui de la taxe des lettres dans les relations avec les bureaux

français et indochinois en Chine. Cayenne,

1903 L'Administration a l'honneur d'informer le public que, dans le but d'établir la coïncidence avec les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux de la télégraphie sans-fil pour la réception ou la transmission des dépêches de ou pour la Martinique, les bureaux des réseaux téléphoniques de la colonie sont ouverts au public, les dimanches et jours fériés de sept heures à dix heures du matin, et de une heure à quatre heures du soir.

1923 Le Service des postes et télégraphes continue à se développer et à accroître son trafic.

Ses recettes présentent un accroissement sensible. Au 30 septembre dernier, l'excédent, par rapport aux pressions budgétaires, dépassait 50.000 francs et atteignait près de 26.000 francs par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Cet heureux résultat est dû, d'une part au dernier relèvement des taxes postales, télégraphiques et téléphoniques qui produit maintenant son plein effet, d'autre part, au développement de la T. S. F., et aussi aux nouvelles attributions du Service se rapportant aux envois contre remboursement et aux recouvrements.

Les travaux d'aménagement du nouvel hôtel des postes de Pointe-à-Pitre sont en cours ; il y a lieu d'espérer qu'il seront achevés à la fin de l'année.

Parallèlement, la réfection entière du réseau téléphonique de cette ville a été entreprise. Des appareils téléphoniques nouveaux, pouvant desservir deux cents abonnés, seront installés au nouveau central téléphonique.

Pointe-à-Pitre sera donc dotée non seulement d'un hôtel des postes, mais également d'un réseau téléphonique entièrement neuf.

Aussitôt installée dans son nouveau local, la poste sera en mesure d'assurer le service des colis postaux contre remboursement,

La T. S. F. se développe dans des conditions satisfaisantes.

La liaison unilatérale France-Guadeloupe a été réalisée depuis le 4 juin dernier et donne de très bons résultats.

Dans le nouvel hôtel des postes, un local sera affecté à la réception des grands postes et un autre à un cours de T. S. F. destiné à former les radiotélégraphistes dont le Service aura besoin.

Dès que seront parvenus les renseignements demandés au Département pour l'organisation d'un réseau optique destiné à relier les Dépendances avec la Guadeloupe proprement dite, cette question sera étudiée et soumise à l'Assemblée locale.

1926 Les communes de la Guadeloupe proprement dite et de la Grande-Terre, ainsi que les trois communes de Marie-Galante, sont reliées entre elles par un réseau téléphonique.

1929

Vu dans "*Les Annales Coloniales*"

T. S. F. Coloniale et Agriculture M. I.-H. Ricard, ingénieur agronome, ancien ministre de l'Agriculture, président d'honneur de la C. N. A. A. (Confédération Nationale des Associations Agricoles), connaît à fond les gens et les choses de la terre. Vers celle-ci l'ont porté à la fois, sans doute, un instinct impérieux et une ferme et claire raison. Anglais, il eût étudié avec une passion jamais lassée les problèmes de la mer. Français, il s'est longuement penché sur le sol de France et sur le paysan, bien certain que l'un était la plus sûre richesse du Pays, et l'autre sa force profonde. Puis, c'est l'agriculture aux colonies qui a sollicité son appétit de servir.

L'une de ses dernières initiatives a été la création d'un vaste organisme de propagande et d'action à la Radio-Agricole Française, ou Fédération nationale de Radiophonie dans les campagnes, qui a pour but de propager l'usage de la téléphonie sans fil parmi les populations rurales.

Cette fédération, qu'il préside, comprend UJZ Comité colonial où figurent notamment MM. François-Marsal, le général Ferrié, l'amiral Lacaze, Albert Lebrun, Martial Merlin, le général Messimy...

Nous avons donc jugé d'un haut intérêt, au moment où nous préparions une étude sur la T.S. F. coloniale, de demander à M. Ricard quels mobiles guidaient son action actuelle.

Dans son calme logis familial de Neuilly, le Président de la Radio-Agricole a bien voulu satisfaire au vœu des Annales Coloniales.

— Monsieur le Ministre, demandai-je, qu'est-ce que la « Radio Agricole », que veut-elle, qu'espère-t-elle réaliser aux Colonies ?

Mon hôte eut un bref sourire.

— Vous devez, fit-il, connaître d'avance ma réponse, si vous vous rappelez mon effort d'autrefois en faveur du cinéma à la campagne. Ma conviction est toujours la même : il faut apporter au village des éléments, de distraction et de progrès, si l'on ne veut pas que le village meure tout à fait par l'exode de ses habitants.

— Je n'ignore pas, en effet, votre lutte persévérante pour la plus utile des professions...

— Eh ! bien, qu'il s'agisse de cinéma ou de radiophonie, de la Métropole ou des Colonies, j'essaie de favoriser l'application des découvertes de la Science, dans la plus large mesure possible, au progrès social et, notamment, au progrès des populations agricoles.

« Puisque c'est la T. S. F. qui vous occupe actuellement, je saisis avec plaisir cette occasion de dire — de redire plutôt — mon admiration pour cette invention d'immense portée. Elle est, à mon avis, capable de transformer radicalement les conditions d'existence des campagnes. Des notions instructives, de saines diffractions qui, jusqu'à présent, étaient pratiquement réservées aux villes, peuvent maintenant pénétrer à tout instant dans les lieux les plus reculés. Si on le veut — et je songe aux Colonies autant qu'à la métropole — il peut, d'ici quelques années, n'y avoir plus, sur toute l'étendue des terres françaises, un seul village condamné à l'isolement.

A un point de vue immédiatement pratique, nos paysans, comme les colons de nos possessions lointaines, pourront chaque jour recevoir, à l'heure du repos, les conseils techniques d'agronomes réputés, des prévisions météorologiques, des aperçus de méthodes nouvelles expérimentées en France ou à l'Etranger, des informations sur l'état général des cultures, sur les cours des divers produits, sur les grandes questions discutées dans les associations, les Congrès et le Parlement...

A un point de vue plus général et fort élevé, la radiophonie peut doter la vie de famille d'un élément très précieux d'union et de santé morale, sans parler de la santé physique pour laquelle les conseils d'hygiène « parlés » sont évidemment plus persuasifs que les conseils écrits... qu'on ne lit pas toujours. En effet, lorsque les ondes invisibles apportent dans un foyer, comme cela se fait couramment, des leçons souvent fort bien conçues pour les enfants, et, pour les femmes, des causeries propres à développer leur goût et leur activité intellectuelle, ce foyer devient plus vivant, plus gai, plus heureux.

« Notez, d'ailleurs, que la Radio Agricole française ne fait pas seulement appel aux agriculteurs. Elle s'adresse à tous ceux qui vivent à la campagne ; médecins, pharmaciens, vétérinaires, notaires, instituteurs, aubergistes, petits commerçants, artisans ruraux, etc... car tout le village doit trouver plaisir et profit dans la T.S. F.

« Tout cela, voyez-vous, n'est nullement du domaine du rêve. Tout cela existe et il ne reste qu'à le généraliser.

— Question d'organisation.

— Justement, et c'est bien pourquoi la Radio-Agricole a été fondée. Vous me demandiez quel était le but de cette association ? C'est, d'une part, de rechercher les moyens d'améliorer les émissions et les appareils récepteurs destinés aux habitants de nos campagnes et de nos colonies, et, d'autre part, de vulgariser parmi eux l'emploi de la T. S. F. Quant au programme d'action de la Radio-Agricole, il consiste à organiser des expositions, des concours, des démonstrations radiophoniques, à établir des relations entre les sociétés et les postes d'émission de France et de l'Etranger, à étudier tous les problèmes concernant la radiophonie, à intervenir en faveur de celle-ci auprès des Pouvoirs publics.

« Et nous avons déjà agi. La Fédération, par exemple, a pris l'initiative d'un communiqué agricole quotidien, émis par Radio-Paris; elle a diffusé (dans un rayon limité, pour commencer, aux cinq ou six départements voisins de Paris) un commentaire du Bulletin météorologique officiel, qui a suscité un vif intérêt chez les agriculteurs; elle a présenté au grand public une série d'expériences inédites touchant à la plus haute technique... C'est ainsi que le général Messimy, à l'issue d'une conférence que nous avions organisée à Paris, dans la salle des Ingénieurs Civils, a parlé, de sa place, par le moyen des ondes courtes, à nos colonies africaines. Son allocution, transmise à la station de Sainte-Assise, était, de là, dirigée sur l'Afrique par l'appareil de l'ingénieur Chireix.

Elle fut entendue en Algérie, au Maroc, en A.E.F., au grand enthousiasme de nos compatriotes d'outre-mer. Jusqu'alors, ils n'avaient pu recevoir que des postes étrangers. **II apparaît bien que l'on s'achemine désormais rapidement vers un système de communications où tous les fils télégraphiques et téléphoniques seront supprimés.** Quand on sait ce qu'ils coûtent aux budgets coloniaux, et les difficultés de leur établissement, et les hasards contraires auxquels ils sont soumis : tornades, destruction des lignes, comme cela s'est vu, par les animaux sauvages, etc., on imagine facilement le bénéfice promis par la T. S. F.

En somme, il s'agit avant tout de créer en faveur de la radiophonie agricole un vaste courant d'opinion, semblable à celui qui a soutenu le sport et le tourisme.

— Oui, là où fait défaut la force de l'opinion, la marche du progrès peut bien s'accomplir, mais avec bien plus de lenteur. Il en existe précisément un exemple que les lecteurs des Annales Coloniales doivent connaître, mais qu'il n'est pas inutile de rappeler.

« En 1902, après la trop fameuse éruption de la montagne Pelée, le capitaine Ferrié fit communiquer par T. S. F. la Guadeloupe et la Martinique. Puis, des postes furent établis çà et là, dans nos diverses colonies. Ils étaient de faible portée : quelques centaines de kilomètres.

C'est entre le Tchad et le Moyen Congo, en 1910, que fut tentée la première grande liaison. Au lieu de tendre des fils télégraphiques à travers 2.000 kilomètres de brousse, M. Paul Brenot, alors conseiller technique du ministère des Colonies, eut l'idée d'employer de petits postes de T. S. F. transportables à dos de chameau. Ce fut là, semble-t-il, l'origine du premier projet, dû à M. Messimy, de réseau de T. S. F., destiné à faire communiquer la France (en la délivrant de sa sujétion aux câbles étrangers) avec ses colonies et celles-ci entre elles. Mais ce projet, pour devenir projet de loi, devait préalablement réaliser l'accord de cinq ministères. Ce ne fut qu'en juillet 1912 qu'il put être déposé, par M. Albert Lebrun, sur le bureau de la Chambre. Les Commissions, d'ailleurs, cette année-là et en 1913, lui furent hostiles et se refusèrent à l'adopter.

« C'est qu'à cette époque, une infime minorité, seulement, croyait à l'avenir de la T. S. F., c'est que l'opinion, à cet égard, était indifférente parce qu'elle n'était pas avertie.

Cependant, deux initiatives des plus heureuses avaient été prises sans vaines formalités dès 1911 : M. Albert Sarraut, gouverneur général de l'Indo-Chine et M. Merleau-Ponty, gouverneur général de l'Afrique Occidentale française, avaient commandé à l'industrie privée deux grands postes, l'un pour Saigon, l'autre pour Tombouctou... Mais vous connaissez l'histoire...

— Oui, la guerre survint...

— Et les postes furent montés à Lyon et à Nantes, où, concurremment avec la Tour Eiffel, ils rendirent d'immenses services. En 1917, on se rendit à l'évidence : le réseau intercolonial parut indispensable et l'on commença la construction des grandes stations coloniales.

« Bref, la cause est gagnée, surtout depuis que l'emploi des ondes courtes permet des installations relativement peu coûteuses. Mais, j'y insiste, si la T. S. F. est déjà d'un très grand secours pour les communications officielles, elle est très loin d'avoir, sous la forme radiophonique, pénétré dans la pratique courante. Il n'existe pas, en vérité, de radiophonie coloniale française. Ce qu'on entend à Hanoï, si je suis bien informé, c'est la propagande et les concerts d'un poste de Vladivostok. A Alger, à Dakar, un peu partout se dessine un mouvement radiophile, mais il a besoin d'être organisé, coordonné, encouragé. L'initiative privée n'a pas assez conscience du rôle qu'elle pourrait et devrait jouer. Notre association veut l'aider à prendre conscience de ce rôle. Comment diffuser la radiophonie aux colonies ? Par des postes-relais transmettant les émissions métropolitaines ? Par des émissions locales ? Où placer les relais ou les stations émettrices ? Et sur quelles ressources compter ?

Il y avait un questionnaire général à établir et à adresser aux coloniaux eux-mêmes. Ce qui fut fait.

— Et quelles questions, M. le Ministre, furent posées ?

— Vous les trouverez dans cette revue, répondit M. Ricard en me tendant un numéro de La Radio-Agricole, organe de l'Association qu'il préside.

— Prenez votre temps, lisez.

Et je lus les onze questions suivantes :

1° Quels sont les postes, français ou étrangers, que vous entendez régulièrement ou par intermittence ;

2° Si aucun poste n'est entendu dans votre région, verriez-vous l'utilité d'une nouvelle station ou d'un poste-relais ? En quel endroit ?

3° Dans le cas précédent, y aurait-il des particuliers ou des groupements susceptibles de coopérer à l'établissement et au fonctionnement de ces nouvelles stations de postes-relais ?

4° Quels sont vos desiderata concernant l'installation des appareils récepteurs (antennes, cadres, manœuvre, etc. ?) et sur ces appareils eux-mêmes (piles, accumulateurs, alimentation par un secteur électrique, prix, etc.) ?

5° Parmi les questions et les conférences des programmes émis actuellement, quelles sont celles qui vous paraissent :

a) les plus utiles ; b) les plus agréables ?

6° Plus spécialement, les renseignements commerciaux, financiers, agricoles, maritimes, etc., donnés maintenant, correspondent-ils à vos besoins ?

7° Y a-t-il d'autres sujets ou d'autres informations à recommander ?

8° Quels sont les heures et jours les meilleurs pour les émissions d'ordre économique, notamment agricole ?

9° Le nombre des amateurs sans-filistes dans votre région est-il appréciable ? Combien, approximativement ? Est-il susceptible d'accroissement ? Dans quelle proportion ?

10° Quelles initiatives vous paraîtraient les plus urgentes, pour aider aux progrès de la T. S. F. française dans votre région ?

11° Quelles autres observations sont à faire en ce qui concerne la colonie et le lieu que vous habitez ?

« Et nous avons reçu un grand nombre de réponses, pour la plupart très précises et riches de renseignements pratiques, fit mon éminent interlocuteur, dès qu'il eut vu que j'avais terminé ma lecture.

— C'est que, Mr le Ministre, les questions, d'où dépendait toute l'organisation future, avaient été elles-mêmes posées d'une façon pratique. Mais... si je ne me trompe, vous avez, par un voyage en Algérie, payé de votre personne.

— Dites que j'ai eu la double joie de visiter l'admirable Algérie, après un long voyage d'études au Maroc, et de trouver dans le grand amphithéâtre de Maison-Carrée, à mon retour des territoires du Sud, l'auditoire le plus accueillant et le plus compréhensif, pour la conférence que nos adhérents d'Alger m'avaient demandé de faire, sous les auspices de la Société des Agriculteurs d'Algérie.

— Vos adhérents ?

— Oui, nous avons eu la vive satisfaction de pouvoir créer une section Algéroise de la Radio-Agricole. La manifestation de propagande, à l'occasion de laquelle j'ai été invité à prendre la parole, a marqué la constitution définitive de cette section. Devant ses membres et ceux de la Société des Agriculteurs, j'ai dit combien j'avais été frappé de l'isolement extrême de nombreux colons.

« Je venais de parcourir en automobile un circuit de plus de 3.000 kilomètres. J'avais traversé Oudjda, les Hauts-Plateaux du Maroc Oriental jusqu'à Figuig, la vallée de la Saoura par Taghit et Beni-Abbès, Timimoun, la dernière ville saharienne avant le Niger, Fort Mac-Mahon, l'oasis merveilleuse d'El Golea, Ghardaïa, Laghouat, Bou-Sââda... J'étais encore, tandis que je parlais, sous l'impression de ce voyage trop rapide où, tant de fois, par la pensée, je m'étais incliné devant l'énergie des

Français du Maroc et de l'Algérie, qui, chaque jour, au prix d'un dur labeur, transforment un peu plus d'espace inculte en terrain utile. Fallait-il les plaindre ? Non, certes, leur existence libre, digne, active susciterait plutôt l'envie.

Mais je réalisais la sécurité, le profit, la joie que pouvaient apporter à telle ferme éloignée de tout centre civilisé, les « trains d'ondes » tour à tour chargés, demain, de conseils médicaux, d'informations techniques ou économiques, de poésie, d'harmonie, et, après-demain, des prodiges de la télévision.

« Aussi bien n'ai-je eu aucune peine, croyez-le, à faire admettre à mes auditeurs l'immense bienfait futur de la Radiodiffusion. Certes, je me suis gardé d'oublier la part si grande d'agrément qu'elle contient, lorsqu'elle transmet quelque beau morceau de littérature, ou quelque chef-d'œuvre musical. Mais je me suis attaché aussi à faire ressortir le côté utilitaire de la radiophonie.

Vous avez fait partie de la commission du cinéma agricole que j'avais instituée autrefois au Ministère de l'Agriculture. et vous n'ignorez donc pas qu'à mon avis, il faut se préoccuper de donner des distractions au grand peuple des campagnes. Mais je considère, et ceci résume toute ma foi, que les postes émetteurs et récepteurs doivent figurer, dans notre outillage économique, comme des instruments absolument indispensables.

Qu'ajouterions-nous à ce vibrant plaidoyer et à l'enthousiaste article de M. Taittinger ?

Il ne nous reste qu'à nous féliciter de pouvoir donner à l'effort de propagande que nous tentons à notre tour l'appui de si hautes autorités.

Nous avons, cependant, un désir à exprimer : c'est que nos lecteurs dans leur propre intérêt, veuillent bien arrêter un moment leur attention sur le questionnaire que nous nous sommes fait un devoir de reproduire. Soit qu'ils nous adressent des réponses, soit qu'ils nous posent eux-mêmes des questions, nous serons heureux d'étudier les unes et les autres (ce qui ne nous empêchera pas de les transmettre à la Radio-Agricole dont l'initiative nous paraît excellente) et de publier les résultats de cette étude dans les Annales Coloniales quotidiennes. Nous espérons aider ainsi au progrès si désirable de la Radiophonie coloniale.

René DE LAROMIGVIÈRE

1931 SERVICE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES & DE LA T. S. F.

Organisation.

— Le service des P. T. T. et de la T. S. F. comprend :

1° Des bureaux de direction;

2° Des bureaux d'exploitation.

Les bureaux de la direction des P. T. T. et de la T. S. F. sont situés à Basse-Terre, et se répartissent en trois sections :

1° Affaires générales; 2° Personnel, ordonnancement, matériel; 3° Comptabilité, contrôle.

Les bureaux d'exploitation des P. T. T. et de la T. S. F. se répartissent comme suit :

1° Des bureaux de plein exercice ou recettes dont deux : Basse-Terre et Pointe-à-Pitre sont érigés en bureaux d'échange et s'appellent recettes d'arrondissement ;

2° Des recettes ordinaires, composées ou simples, au nombre de 18;

3° Des bureaux secondaires, appelés recettes auxiliaires, au nombre de 31 ;

4° Une station principale de T. S. F. située à Destrellan ;

5° Des postes secondaires de T. S. F. situés dans les dépendances, au nombre de 6.

Service télégraphique.

— Le service télégraphique proprement dit ne fonctionne actuellement qu'entre Basse-Terre et Pointe-à-Pitre.

Mais, au point de vue radiotélégraphique, toutes les dépendances sont reliées à la Guadeloupe par la station centrale de Destrellan, située à 6 kilomètres de Pointe-à-Pitre.

Dans ses relations extérieures, la Guadeloupe communique avec le réseau mondial par la station émettrice et réceptrice de Destrellan.

Les câbles sous-marins appartenant à la Compagnie française télégraphique ainsi qu'à la compagnie anglaise West India ont été récemment supprimés.

— Le **service téléphonique**. — Le réseau téléphonique de la Guadeloupe comprend plusieurs lignes interurbaines s'étendant sur une longueur d'au moins 600 kilomètres, et deux centraux téléphoniques particulièrement importants (Basse-Terre et Pointe-à-Pitre).

— Taxes téléphoniques.

Conversations urbaines : 25 centimes. Conversations interurbaines : Avis d'appel : 50 centimes.

Abonnements forfaitaires : 1200, 480, et 120 francs suivant la nature de l'abonnement.

...

Autre question : il me paraît indispensable d'entreprendre en Guadeloupe des travaux de modernisation du téléphone, notamment par l'installation à Pointe-à-Pitre du téléphone automatique. J'ai la bonne fortune, comme maire de Basse-Terre, de pouvoir dire que l'installation du téléphone automatique est en cours dans ma ville. Mai également penser à la ville de Pointe-à-Pitre qui mérite aussi de connaître ce progrès.

... Nous nous réjouissons également du programme du ministère des postes et télécommunications pour lequel 12.500.000 nouveaux francs sont inscrits. Nous serions particulièrement heureux si, même à la fin de ce plan triennal, l'installation du télex à la Guadeloupe, celle du téléphone automatique actuellement commencée à Basse-Terre étaient achevées et complétées par l'installation de l'automatique à Pointe-à-Pitre, qui coûtera trois cents millions d'anciens francs, la liaison Basse-Terre-Pointe-à-Pitre, qui coûtera environ 280 millions d'anciens francs et le branchement au moins sur les communes les plus importantes et sur les dépendances.

Puisque l'on parle de favoriser le tourisme, peut-on concevoir son plein développement sans liaison téléphonique moderne alors que, à l'heure actuelle, on doit, entre Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, attendre souvent plus d'une heure une communication urgente ?

Je voudrais maintenant — je crois que c'est utile — souligner brièvement l'apport de l'économie guadeloupéenne à la métropole

1965 Dans le département de la Guadeloupe, les promesses du IV^e Plan n'ont pas été tenues....

Un exemple : en 1962, le ministre des postes et télécommunications de l'époque avait mis en train dans notre département un planning de travaux de l'équipement en téléphone automatique de Pointe-à-Pitre, ville principale et centre commercial le plus important de la Guadeloupe, en partie du reste avec une avance du budget départemental. En exécution de ce planning, le bâtiment prévu pour ce central téléphonique sera achevé dès la fin de 1966, et l'on aurait pu penser qu'il serait équipé pour fonctionner en 1967, comme il était initialement prévu. Hélas ! il a fallu utiliser les crédits de 1966, première année d'exécution du V^e Plan, pour un autre département et, de ce fait, un bâtiment terminé devra rester inutilisé jusqu'en 1969, avant-dernière année du V^e Plan.

1965 Débats de l'Assemblée Nationale :

M. Albrand attire l'attention de M. le ministre des postes et télécommunications sur la profonde émotion qu'ont suscitée dans la population de la Guadeloupe les bruits qui courent depuis quelques jours, et selon lesquels le Gouvernement envisagerait de retarder d'une assez longue durée l'installation de l'automatique de Pointe-à-Pitre. Cette décision résulterait du fait que les crédits inscrits au budget de 1955 pour l'automatique de Pointe-à-Pitre devraient être maintenant imputés de plus de la moitié de leur montant au profit d'une opération similaire, non prévue initialement. Il lui rappelle que l'installation de l'automatique de Pointe-à-Pitre fut solennellement promise depuis 1961, au nom du Gouvernement, par le ministre des postes et télécommunications d'alors, au cours d'un voyage officiel aux Antilles. Un tel retard serait d'autant plus surprenant qu'une avance remboursable prévue pour financer l'installation du commutateur automatique a été votée par le département de la Guadeloupe, et versée à l'administration des postes et télécommunications, afin d'arrêter de façon définitive la priorité à donner à Pointe-à-Pitre sur d'autres projets éventuels. Il lui demande si ce projet, qui remonte à cinq années, conserve bien sa priorité par rapport à tout projet neuf, et si les travaux actuellement en cours seront menés, sans solution de continuité, jusqu'à leur terme. (Question du 28 août 1965.)

Réponse. — Il est exact que le département de la Guadeloupe a versé en deux fois (14 mars 1964 et 10 mai 1965) une avance remboursable de 1.800.000 francs. Cette avance est une participation aux frais de modernisation des installations téléphoniques de Pointe-à-Pitre nécessitant la construction d'un bâtiment pour le central téléphonique et la commande d'un autocommutateur. Cette avance ne couvre qu'une partie estimée à 24,3 % du coût de l'ensemble de l'opération. Elle a permis de lancer la construction, actuellement en cours, du bâtiment, opération d'un montant de l'ordre de 3 millions qui doit être achevée au cours du 1^{er} semestre 1967. Le marché de commande de l'autocommutateur sera préparé dans le courant du 2^e semestre 1966, la commande passée soit au cours du dernier trimestre 1966, soit au cours du 1^{er} trimestre 1967. La mise en service interviendra vers la fin de 1968. Les promesses faites sont donc bien en cours de réalisation. Le ministre des postes et télécommunications en profite pour déplorer l'agitation inconvenante du représentant local d'une entreprise privée qui espérait obtenir un marché de l'administration des P. T. T., et qu'il n'a pas hésité à agiter l'opinion, en particulier la chambre de commerce, alors que les décisions définitives, quant à la date de passation de la commande, fin 66 ou début 67, n'étaient, et ne sont pas encore prises, et que de toute manière, elles ne sauraient retarder sensiblement l'achèvement de l'opération. L'émotion profonde constatée par l'honorable parlementaire est très artificielle, et a été en fait, délibérément suscitée par un agent commercial soucieux d'enregistrer, au plus vite, une commande à son profit.

1969 Enfin le central téléphonique Automatique **Pentaconta** 31F (Matériel Téléphonique) de **Pointe-à-Pitre** est mis en service.

Suivra aussi Basse Terre aussi en Pentaconta.

Le 5 avril **1979** à Pointe à Pitre, reçoit une extension du central automatique **Pentaconta**.

Le 15 juin à Basse Terre, reçoit une extension du central téléphonique automatique Pentaconta 44F.

1988

La Poste et France Télécom sont deux gros employeurs du département avec plus de 2 000 salariés.

Au cours de ces cinq dernières années, France Télécom a équipé les ménages guadeloupéens de plus de 10 000 lignes principales par an pour atteindre un parc de lignes de 170 745 et 5 854 minitels installés au 31/12/1996. Bien que l'équipement des ménages de l'archipel, en minitel, ait été multiplié par cinq entre 1987 et 1994, la diffusion de la télématique reste pour autant limitée. On compte près de 14 terminaux pour 1000 ménages guadeloupéens contre 112 pour 1000 dans l'Hexagone.

	1993	1994	1995	1996
Parc de lignes principales au 31/12	148 000	158 842	165 295	170 745
Demandes satisfaites en cours d'année	28 305	30 236	33 702	30 372
Demandes en instance au 31/12	1 642	1 649	1 307	1 807
Nombre de publiphones à carte	840	928	1 007	1 140
Nombre de télécartes vendues (en milliers)	1 110	1 423	1 187	1 200
Nombre de minitels en service	5 217	5 316	5 765	5 854

Quant à La Poste qui a distribué 819 525 paquets et près de 62 millions de lettres en 1996, elle connaît un développement constant de ses services financiers. Les avoirs des différents comptes ouverts dans ses établissements ont été en 1996, de l'ordre de 210 millions de francs pour les 34 018 Comptes Chèques Postaux (C.C.P.) et de 986 millions de francs pour les 180 442 CNE.

3 122 clients de La Poste en Guadeloupe, étaient détenteurs de la carte bleue en 1996.

L'opérateur historique France Télécom est propriétaire du réseau téléphonique lui permettant de proposer des services de type ADSL aux 180 000 foyers guadeloupéens.

La technologie xDSL repose sur l'utilisation de la paire de cuivre téléphonique. En pratique, la technologie DSL nécessite la mise en place de fibre optique, au niveau du Nœud de Raccordement d'Abonnés (NRA) où convergent les lignes téléphoniques. En amont, le NRA est relié à Internet par le réseau de collecte de l'opérateur. En aval, il est relié aux abonnés par les lignes téléphoniques.

Le réseau de France Télécom est structuré autour de 52 centraux téléphoniques dont 44 sont opticalisés. Le nombre de NRA dégroupés est de 37 sur les 52 NRA présents en Guadeloupe.

En aval, de l'ordre de 480 sous-répártiteurs rattachés aux centraux téléphoniques desservent les quelques 180 000 foyers guadeloupéens.

Zones d'emprise câblées

Le réseau câblé de WSG couvre 17 des 32 communes de la Guadeloupe. L'emprise du réseau câblé s'étend à environ 83 000 prises, soit près de 50% des foyers de Guadeloupe.

Ce réseau, déployé à 60% en aérien, offre le nuancier de situations suivant :

- Certaines plaques câblées sont uniquement analogiques et ne permettent pas le transport de signaux Haut Débit. Ce cas de figure concerne de l'ordre d'un quart des foyers de Guadeloupe (~60 000 prises).

- D'autres plaques câblées sont modernisées en HFC19 et permettent des connexions haut débit sensiblement supérieures l'ADSL (de l'ordre de 30 Mbits/s descendant et 1 Mbits/s en remontant). Ceci concerne de l'ordre de 12% des foyers de Guadeloupe (~20 000 prises HFC).

La technologie employée pour la gestion du réseau est DOCSIS 2.020, spécifiquement développée pour assurer la fourniture d'un service Internet sur une infrastructure HFC. Cette spécification ne permet toutefois pas d'assurer une gestion efficace de la bande passante, la dernière version de cette spécification étant DOCSIS 3.0 qui sera compatible avec les prochains modems délivrés par le câblo-opérateur.

- Quelques prises câblées ont été équipées de Fibre « en Pied d'Immeuble » pour être compatibles en Très Haut Débit, avec des performances pour l'usager de 100 Mbits/s descendants et 5 Mbits/s remontants. Ceci concernerait sur le court terme (en cours de modernisation) de l'ordre de 2% des foyers de la Région (~3 000 prises). WSG précise qu'il observe une forte appétence THD des administrés sur ces zones.

ILE SAINT MARTIN

« L'île de Saint-Martin fut découverte, en 1493, par Christophe COLOMB qui la revendique pour le Roi d'Espagne. En 1647, l'Espagne abandonne l'île, laissant comme occupants quatre français et cinq hollandais... En 1648, ces derniers se partagent l'île selon le traité du mont des accords : organisation d'une course à pied à travers l'île... le point de rencontre des deux coureurs délimitera la frontière ! En 1763, Saint-Martin est rattaché à la Guadeloupe sur les plans administratifs et militaires . En 2003, par référendum, Saint-Martin devient une collectivité territoriale d'outre-mer, détachée de la Guadeloupe... »

La première activité amateur, sur cette île, avec un nouveau préfixe « FS », eut lieu en mars 1956, organisée par L. EVANS - « W2BBK ». Ce dernier avait été autorisé à trafiquer à Saint-Pierre et Miquelon, en octobre 1952, sous l'indicatif de « FP8AK ». Il connaissait les « méandres » de l'administration française, et à la surprise générale (surtout en France métropolitaine), il obtient l'indicatif « FS7AA »...

Il y a peu de traces sur l'histoire du télégraphe et du téléphone sur cette île, Merci de m'informer si vous en avez.

ILE SAINT-BARTHELEMY

«...L'île est découverte en 1493 par Christophe COLOMB, et revendiquée pour la couronne d'Espagne.

La première colonisation française a lieu en 1648, où des colons bretons et normands s'installent.

Le 16 mars 1878, l'île est rattachée à la Guadeloupe, puis en décembre 2003, par référendum devient « collectivité d'outre-mer »... (cf. : site web outre-mer)

Les premiers radioamateurs sur « St. Barth. » seront, à priori, la l'expédition organisée par le « club DX 24 », et des membres qui deviendront ensuite l'ossature du « Bordeaux DX Groupe » (F6BKI, F6EXV, F1TE, F6BLK, F6CUK), en octobre/novembre 1978. Les indicatifs, donnés par l'administration française, et employés étaient : « FG0DWT/FS, FG0DXS/FS, FG0EUU/FS ».

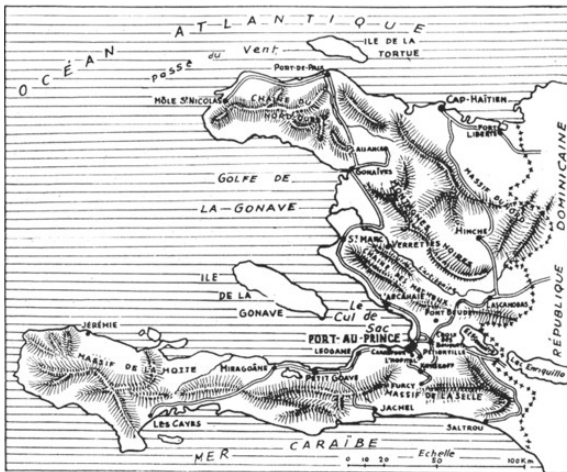
Mais en février 2007, Saint-Barthélemy est devenu collectivité territoriale, séparée de Saint-Martin, pour l'administration française.

Il y a peu de traces sur l'histoire du télégraphe et du téléphone sur cette île, Merci de m'informer si vous en avez.

Haïti est un État des *Grandes Antilles*, occupant le tiers occidental de l'île d'Hispaniola (soit 27 750 km² environ), les deux tiers orientaux étant occupés par la [République dominicaine](#). Sa capitale est Port-au-Prince et son point culminant est le pic la Selle (2 680 m d'altitude).

La défaite de l'armée française au cours de l'expédition de Saint-Domingue, au terme de la révolution haïtienne, est à l'origine de la création de la république d'Haïti, qui devient en 1804 la première république noire, le premier État noir des Temps modernes et le deuxième État indépendant d'Amérique (après les États-Unis).

Haïti est aussi le seul territoire francophone indépendant des Caraïbes, dont il est également le pays le plus peuplé.



Après avoir été une des premières destinations des Caraïbes dans les années 1950 à 1970 et avoir manqué la transition démocratique après la chute des Duvalier (François Duvalier, dit « Papa Doc », et son fils Jean-Claude Duvalier, dit « Baby Doc »), Haïti, surnommée « la Perle des Antilles » depuis l'époque coloniale, fait l'expérience d'une démocratie naissante et tente de s'organiser et de se reconstruire après le violent séisme du 12 janvier 2010.

Guerre financière et révolution de 1915

Depuis 1906, le pays est dans le champ d'application de la « diplomatie du dollar » et le département d'État fait pression en 1910-1911 sur Port-au-Prince. En décembre 1914, des troupes américaines s'emparent de fonds publics contenus dans la banque et les transfèrent aux États-Unis. Le pays est en état d'insurrection quasi permanente.

Occupation américaine (1915-1934)

Décidant d'intervenir par la force, les États-Unis, dont des soldats étaient présents sur l'île depuis 1914, envahissent le pays et établissent par un traité leur domination militaire, commerciale et financière. Une nouvelle Constitution est écrite par les États-Unis et instaurée en 1918. L'anglais devient de 1918 à 1934 la seconde langue officielle du pays, après le français. L'instauration du travail forcé et le racisme des Marines favorisent les recrutements par la résistance nationaliste, dirigée par Charlemagne Pèralte, qui comprend 5 000 combattants permanents et 15 000 irréguliers. La zone de la guérilla concerne essentiellement le Nord et le Nord-Est du pays. En France, des élus politiques pensaient que Haïti allait devenir une colonie Américaine, comme le furent les territoires Espagnols de Porto Rico et des Philippines, qui furent occupés par les Américains en 1898, lors de la guerre des États-Unis contre l'Espagne.

La dynastie Duvalier (1957-1986)

Après la fin de l'occupation américaine, l'instabilité politique (entre militaires mulâtres et populistes noirs) reprend, et ne s'achève qu'à partir de 1957 avec l'élection de Duvalier, dont le régime, basé sur le principe du pouvoir au plus grand nombre, durera jusqu'en 1986...

Pendant toutes ces périodes troubles, les télécommunications sont peu développées. Il y a très peu de traces sur ce sujet.

Le télégraphe

1880 L'ancien Ministre des Finances de l'Empereur Faustin Soulouque a essayé sérieusement d'améliorer la situation économique d'Haïti une fois devenu président. Il a appelé les investisseurs français à fournir le capital nécessaire pour créer une banque nationale, qui ouvrit ses portes en 1880. La même année, il reprit les paiements de l'indemnité française, sachant que cette pincée sur l'économie haïtienne aurait des dividendes dans le futur. Pendant ce temps, Salomon avait amélioré la situation de la nation en de multiples façons. Il prévoyait la création d'un système postal et il invita une compagnie britannique à installer un *câble de télégraphe qui relia Port-au-Prince et Kingston, Jamaïque. Un second câble fut installé en 1887, reliant le Môle St. Nicolas à Santiago de Cuba.*

Sous la 3^e république, l'état se réserve le réseau colonial et encadre très étroitement un secteur privé réservé à l'atlantique Nord et un peu Sud. Il n'y a pas de stratégie globale et stable des réseaux nationaux et internationaux et des industries sous-jacentes.

Les changements politiques font et défont les projets, que ce soit pour les liaisons coloniales ou pour les projets privés: un cas d'école est ici le projet de *câble Brest / Haïti* via Lisbonne et les Açores favorisé par le gouvernement jusqu'en 1892 puis coulé par le nouveau ministre en 1893, causant la perte de la SFTSM (St Fse des Télégraphes Sous-

Marins) à laquelle participe la Société Générale des Téléphones (réseau nationalisé en France).

Le téléphone

1888 sous la présidence d'Hyppolite : Jamais les finances de l'État n'auront été plus prospères. Fort de ses ressources, le pays verra un développement inégalé des travaux publics ponts, éclairage public, arrivée du câble transatlantique à Port-au-Prince, **téléphone dans les grandes villes**, marchés.

Le département des Travaux Publics, prévu par la Constitution de **1889**, fut organisé. Haïti participa à l'exposition de Chicago. On acheva le Palais des cinq ministères.

gouvernement n'a signé plus de contrats; on peut en relever plus de cinquante, relatifs, les uns au service hydraulique, au **télégraphe terrestre**, au **téléphone**, au **câble sous-marin** à prolonger le long d'Haïti, — les autres à des wharfs, abattoirs, marchés publics (Port-au-Prince, Cap), à des ponts (Momance), etc

Un réseau télégraphique terrestre corollaire de l'établissement du câble dont il doit alimenter les recettes est voté, et, si l'exécution a dû en être retardée, il ne faut s'en prendre qu'à certaines divergences de vue, faciles à accorder d'ailleurs, qui se sont produites entre le Gouvernement et la

Société qui a proposé de créer ce réseau terrestre. Il est à prévoir qu'une base d'entente sera trouvée par les deux parties contractantes, de sorte que les intérêts de l'Etat et ceux de la Compagnie puissent être en même temps sauvegardés. Le désir de doter le Pays d'innovations réclamées par le commerce national, et parmi lesquelles il ne faut point oublier l'établissement prochain d'un réseau téléphonique à Port-au-Prince, n'a pu tellement absorber le Ministère des Travaux publics qu'il n'ait trouvé l'occasion et le loisir de donner aux différentes communes de la République toute la satisfaction qu'elles étaient en droit d'attendre de lui...

1890 Dans son message en date du 9 juin 1890, le Président d'Haïti, s'adressant aux Membres du Corps législatif réunis en Assemblée nationale, soumettait aux députés du Peuple et aux sénateurs un Exposé général de la situation de la République, depuis son arrivée ... Traçant à grandes lignes l'œuvre réalisée par le nouveau département ministériel, le Pouvoir exécutif signalait alors au Pays les travaux exécutés tant à la Capitale que dans les autres localités de la République, en même temps qu'il attirait l'attention sur les contrats proposés pour l'établissement de lignes télégraphiques, de lignes de chemins de fer dans le Pays et **pour la création d'un réseau téléphonique** à la Capitale...

Puis en 1891 La Capitale est reliée au monde entier par le câble sous-marin ; une ligne téléphonique vient d'être établie ;

Début 1896, c'est au tour d'un réseau téléphonique d'être installé pour 300 abonnés à **Jacmel**.

Le 19 septembre 1896, un terrible incendie éclate au Bel-Air, qui se répand dans toute la ville .. Au milieu des années 1970, aucune ligne téléphonique ne relie Jacmel aux autres villes du pays.

En 1922, Louis Borno fut élu prochain président d'Haïti et le général John Russell, Jr. fut nommé haut-commissaire. Le gouvernement de Borno-Russell a construit 1 600 milles de route, établi un **central téléphonique**, modernisé les installations portuaires et amélioré les installations de santé publique. Mais c'est également sous le mandat du commissaire Russell que de nombreux abus contre le peuple haïtien ont eu lieu.

L'administration et l'armée sont professionnalisées, et la corruption combattue. Les infrastructures connaissent un essor sans précédent : Ainsi, le **téléphone automatique Strower** est installé à **Port-au-Prince** ;

Port-au-Prince est devenu la première ville d'Amérique latine à avoir un service de téléphone disponible avec la numérotation automatique.

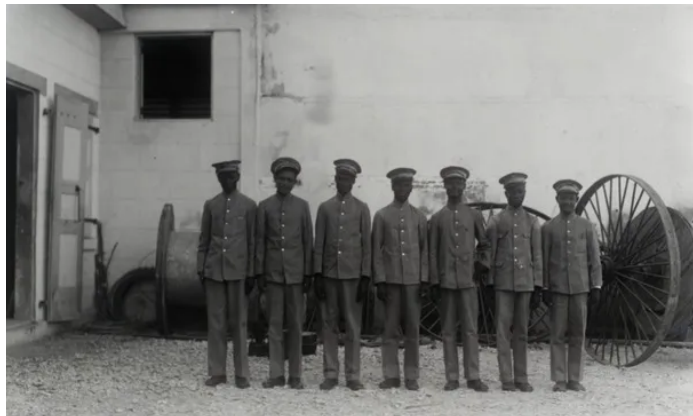


1929 Centrale du téléphone automatique à PauP; Bâtiment de préselecteurs et sélecteurs et table d'essai.

Conseil d'Etat : Séance du 28 mai 1926

Extension du système de téléphone automatique de Port-au-Prince.	258. 000
Ligne téléphonique-télégraphique permanente de Petit-Goâve aux Cayes.	204.000
Ligne téléphonique-télégraphique Las-Cahobas-Hinche.....	13.500
Ligne téléphonique-télégraphique permanente Pont-Sondé-Petite-Rivière de l'Artibonite. ...	2.500
Téléphone automatique, Cap-Haïtien	48.000
Téléphone automatique, Cayes	49.500
Connexion du réseau téléphonique de Pétion-ville avec celui de Port-au-Prince.....	50. 500

16 Mai 1927 «La Teleco a été inaugurée sous la dénomination de Telegraphe Terrestre sous la présidence de Louis BORNO avec comme Président Directeur Général Monsieur A. HARTUNG. Elle conserva cette dénomination jusqu'au 2 Juin 1969 où elle passera à celle de Telecommunications d'Haïti , date marquant le début de la période d'administration canadienne qui durera 3 années avant que les autorités haïtiennes n'en prennent charge. Le 4 Mai 1976, elle fut investie de son appellation les Telecommunications d' Haïti .



Facteurs 1929.

Il faut bien se rappeler, que pendant pratiquement plus de 70 ans (1927–1997), le téléphone est une affaire de grands, dans l'Haïti de toujours...

La Radio

Le général américain John W. Russell et d'autres ont pris la décision d'acheter une station de radio pour 40 000 \$ pour l'enseignement agricole en milieu rural, apparemment

sans grande dissidence de la part des dirigeants politiques ou de la presse.

L'émetteur construit par Western Electric a été installé et testé à Port-au-Prince en juillet 1926. Sa puissance était de 1 000 watts et sa fréquence était d'abord de 830 Kc/s, puis changée à 920 Kc/s. Il utilisait une antenne filaire de type « T », suspendue entre deux tours de 170 pieds de haut situées au Palais des Ministres, où il resta jusqu'en 1942. D. H. Newman, un spécialiste des Bell Laboratories de New York, est venu tester l'installation. Il a parlé d'un excellent accueil dans les villes haïtiennes et même dans certaines villes lointaines des Caraïbes. La station fut en tests réguliers jusqu'au 25 août 1926, en attendant une ouverture officielle en octobre.

1934 - Fin de l'occupation américaine dont l'autorité souvent « musclée » aura permis au pays de se relever et de progresser.

Aménagement des ports, instruction publique encouragée, service de santé développé, avec la construction d'hôpitaux ou de dispensaires, relance de l'agriculture, création de 1 700 kilomètres de routes, développement de l'électricité et du **téléphone** mais dans les années qui suivent le départ des Américains, Haïti retombe dans l'instabilité politique.



Toutefois, malgré les progrès considérables réalisés dans les technologies de l'information et de la télécommunication, le taux de pénétration de ce service en **1998** était seulement de 0,72%, soit un total de **55,000 lignes** installées pour une population de près de **7.650 millions d'habitants**, et ce service était concentré dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince à hauteur de 85% ».

En 2003, on dénombrait plus de **140 000 lignes** sur le territoire pour une population de **9 millions d'habitants**;

en 2008, ce nombre avait fondu à **108 000**, chute importante qui s'explique par l'arrivée du cellulaire et, surtout, l'arrivée de nouveaux joueurs dans un univers de télécommunication jusque-là réservé et exploité uniquement par le gouvernement, seulement 428 personnes sur 1 000 disposent d'un téléphone mobile, tandis que 300 personnes ont accès à internet.

Néanmoins, grâce à l'arrivée de nouveaux opérateurs téléphoniques et fournisseurs d'accès à internet à l'instar de la Natcom, entreprise haïtiano-vietnamienne, en 2011 et l'extension du réseau de la Digicel, beaucoup de progrès sont réalisés dans ce secteur. Par ailleurs, la jeunesse haïtienne est très connectée.

Le CONATEL (Conseil National des Télécommunications, qui relève du ministère des travaux publics, transports et communications) veille au développement de ces secteurs. Les opérateurs commerciaux pour la téléphonie mobile et Internet sont Digicel (qui a racheté Comcel en 2012) et Natcom. En 2013 le secteur des télécommunications apporte près d'un quart des recettes fiscales (la taxation des appels entrants a apporté 50 millions de dollars américains).

De 2011 à 2013 l'État a repris en main la lutte contre la fraude téléphonique et a procédé au blocage de 38 155 numéros. Un contrôle des ventes des cartes SIM permettant l'identification des utilisateurs est mis en place

En 2015 on dénombre **41 000 postes téléphoniques fixes** et plus de **7,4 millions de téléphones portables**.

Ce sont le réseau et les équipements de la téléphonie fixe comme les moins développés des Caraïbes et de l'Amérique latine mais l'introduction de téléphones portables bon marché a contribué à un taux d'équipement de près de 73 % de la population.

2020 : Les territoires d'Outre-mer sont particulièrement attentifs à la connectivité fixe et mobile, qui contribue à leur cohésion économique et sociale.

Le 15 novembre, Orange a annoncé cesser la commercialisation de nouvelles lignes analogiques (RTC réseau téléphonique commuté) sur l'ensemble des départements d'outremer, ainsi qu'à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy. Il ne sera plus possible d'ouvrir de nouvelles lignes RTC mais les lignes existantes continueront à fonctionner. La fermeture technique effective se fera ensuite progressivement, à partir de **fin 2023**, par plaques géographiques.

Pour permettre aux consommateurs de se préparer à cette transition technologique, l'Arcep a imposé à Orange d'annoncer au moins 5 ans à l'avance le périmètre géographique des plaques devant être fermées.

En matière de déploiement des réseaux, les territoires ultramarins connaissent des problématiques similaires à celles de la Métropole. Mais elles présentent aussi leurs spécificités : des tailles de marché très inférieures ne bénéficiant pas nécessairement de la dynamique concurrentielle métropolitaine, la question de la continuité numérique avec la Métropole, l'entretien des réseaux dans des conditions géographiques et météorologiques plus difficiles. Bien consciente de ces problématiques particulières, l'Arcep les prend en compte afin d'assurer une meilleure connectivité aux citoyens ultramarins :

- dans sa réglementation, à l'image des modalités d'attribution spécifiques qu'elle a mises en place pour les fréquences 4G;
- dans ses travaux, avec un accompagnement spécifique à la reconstruction des réseaux après le passage de l'ouragan Irma à Saint-Martin et Saint-Barthélemy;
- au travers de ses outils cartographiques « Carte fibre » et « Mon réseau mobile » qui rendent compte de l'état des déploiements des réseaux fixes et mobiles dans les territoires ultramarins.



14 août 2021 Samedi à 8h29 du matin, la terre tremble en Haïti. Déjà durement frappé il y a 11 ans par un séisme qui a ébranlé la capitale Port-au-Prince et fait entre 100 000 et 250 000 victimes.

